



Le mot du Maire

Un air de fête dans la tête...

Nous avons su profiter de cette accalmie virale et su respecter les consignes sanitaires, pour enchaîner la Fête du Crabe en juin et les réjouissances du 14 juillet.

Merci à l'association des plaisanciers pour l'organisation de la Fête du crabe, aux autres associations, à la quarantaine de bénévoles, aux marins et leurs crustacés, aux restaurateurs, aux exposants, aux donateurs, aux agriculteurs, aux collectivités qui prêtent du matériel, aux artistes, aux exposants... J'en oublie sûrement. La municipalité a mis la main à la pâte et merci aux agents pour l'aide logistique et pour leur veille à la propreté du site. Les retours sont excellents pour cette fête, notre fête du village.

Autre moment de joie, les réjouissances du 14 juillet organisées par la Municipalité. Nous avons voulu renouer avec une certaine tradition de notre fête nationale. Une fanfare, des majorettes, une Marseillaise, un pot de l'amitié, un beau spectacle musical, des jeux pour les margats, un concours de pétanque, un tournoi de foot et un feu d'artifice. Tout le monde avait l'air heureux dans le village.

Et que dire de ces deux beaux mariages qui viennent d'être célébrés dans notre mairie...

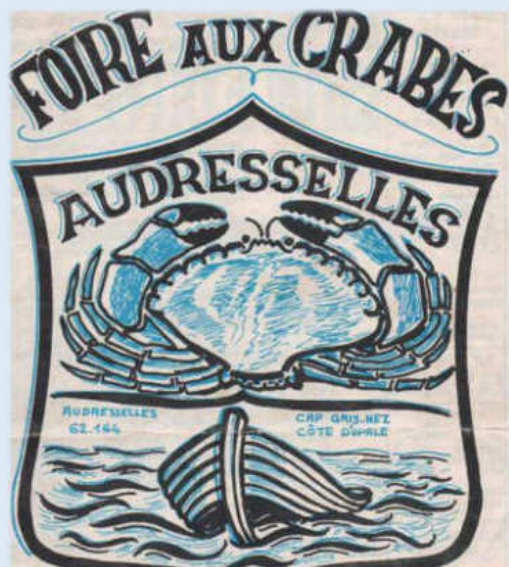
Faut-il s'amuser quand la période est difficile ?

Oui, oui et oui ! Que c'est bon d'avoir un air de fête dans la tête !

Et encore : Une brocante a eu lieu en juillet, une autre est prévue en août, la ducasse du 31 juillet au 15 août, la fête du 15 août et son défilé de bateaux et sa bénédiction de la mer. (*Sous réserves des consignes sanitaires*)

Du côté de la mairie... Vous allez découvrir que les commissions ne chôment pas, des réalisations et des projets à chaque page du bulletin. Bonne lecture et je vous souhaite à tous un bel été. **Antoine BENOIT**

19 et 20 Juin



Encore un franc succès pour l'édition 2021 de la fête du crabe portée par les bénévoles du village.

14 Juillet



AUDRESSELLES
14 Juillet 2021
Le programme des festivités

Défilé, cérémonie, vin d'honneur.

- 9h30 : défilé de la Lyre marquisienne et de majorettes.
- 10h30 : spectacle de majorettes sur la place du Déroit.
- 11h30 : cérémonie au monument aux morts et vin d'honneur.

Animations pour les enfants
Dès 14h sur la place verte : Jeux, animations, structures gonflables.

Concerts sur la place du Déroit

We love you - Festival Tributes

- 14h00 : la bande à Joe
- 14h45 : Vivre pour le meilleur
- 15h30 : Hommage à Daniel Balavoine
- 16h00 : Tubes de l'été
- 16h30 : Hommage à France Gall et Michel Berger

A 15h Concours de pétanque
Inscription sur place dès 14h30.

A 18h Tournoi de Foot
Rendez-vous au city | Inscription sur place dès 17h.

A 23h le feu d'artifice

Un programme copieux !
Non-stop de 9H30 à 23H30 !
Des animations pour tous !

C1 : Administration - Fonctionnement mairie - Communication

Audresselles « commune touristique »

Lors du conseil municipal du 7 Juin, le conseil municipal a autorisé M. le maire à solliciter le préfet en vue de demander le classement de notre village en commune touristique. Les communes qui peuvent obtenir la dénomination de commune touristique sont celles qui disposent d'un office de tourisme classé, qui organisent des animations touristiques durant la période touristique et qui disposent d'une capacité d'hébergement suffisante.

Deux avantages majeurs pour ces communes :

- Se prévaloir d'un statut spécifique les distinguant des autres communes, statut pouvant être utilisé pour asseoir des politiques publiques en faveur de ces communes confrontées à gérer l'afflux saisonnier de population.
- Accéder au « label » d'excellence de la « station classée de tourisme » et ainsi bénéficier des avantages liés au classement (sur-classement démographique, taxe additionnelle aux droits de mutation sous certaines conditions).

Si la décision est favorable, le préfet prendra un arrêté pour 5 ans pour dénommer **Audresselles commune touristique**.

La pêche aux moules reste interdite sur les gisements d'Audresselles...

Synthèse de l'arrêté préfectoral :

Zone de Production	Commune Concernée	Limites	Gisements concernés	Statut
62.03	SANGATTE	Toute la commune	Gisement du Blanc Nez	FERME
62.04	WISSANT	Toute la commune	Gisement de Saint Pô	FERME
62.05	AUDINGHEN	De l'extrémité ouest de la concession d'élevage de moules sur bouchots Au Cap Gris Nez	Gisements d'Audinghen nord : La Sirène – Les Paulardes	FERME
62.06.01		Du Cap Gris Nez à la limite sud De la commune d'Audinghen	Gisements d'Audinghen sud : Cran aux Oeufs – La Vierge	FERME
	AUDRESSELLES	Toute la commune	Gisements d'Audresselles	FERME
	AMBLETEUSE	Toute la commune	Gisements d'Ambleteuse	OUVERT
62.06.02	WIMEREUX	De la limite des communes d'Ambleteuse/Wimereux jusqu'au parking des allemands		FERME
62.07.01		Du parking des allemands Au centre de secours de Wimereux	Gisement de La pointe aux Oies Gisements : La Pointe de la Rochette L'Ailette	OUVERT
62.07.02		Du centre de secours de Wimereux A 50 m au nord De la digue nord de Boulogne/Mer	Gisements : Fort de Croy Pointe de la Crèche	OUVERT
62.09	LE PORTEL	De 50 m au sud de la digue Carnot à la limite sud de la commune du Portel (sauf dalle De béton de l'Hoverport	Gisement du Fort de l'Heurt Rieu de Cat, Aiprech, Ningles	OUVERT
	EQUIHEN	Toute la commune	Gisement d'Equihen	OUVERT

Mairie d'Audresselles

Rue Pierre et Marie Curie
62164 AUDRESSELLES

Tél : 33 (0)3.21.32.96.81

email : audres.com@wanadoo.fr

site : www.audresselles-mairie.com

Une permanence des élus est assurée tous les samedis de 10h à 12h



L'accueil de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Le Maire reçoit, sur rendez-vous, du lundi au vendredi.

La Terre des 2 caps à notre rencontre

Le 27 mai, Mr le maire et quelques élus ont reçu à la mairie d'Audresselles, Francis Bouclet, président de la Terre des 2 caps, accompagné de Marc Sarpaux, maire d'Audinghen et de 2 membres de la DGS de la communauté de commune. Il s'agissait d'une réunion de partage et de discussions autour des compétences de la communauté de commune. Une réunion qui a permis aux élus de recevoir pas mal d'infos mais aussi de glisser quelques messages...



L'occasion a été donnée à Antoine Benoit de rappeler son désaccord avec la nouvelle réglementation de la déchetterie. Diminution des heures d'accueil, réduction des plages d'ouverture, limitation du nombre possible de passage par an, système de prise de rendez-vous contraignant et limitant : tout ce qu'il faut pour favoriser les incivilités et dépôts sauvages de déchets.

C2 : Finance/budgets, appels d'offres

A propos de l'assainissement :

L'assainissement a été confié depuis début 2019 à la CCT2Caps.

Notre station de lagunage, pleine et trop petite, nécessite d'important travaux ce qui explique une forte augmentation cette année de la taxe. Il nous faut rattraper le retard accumulé depuis 20 ans. Un premier curage de la station aura lieu après le 15 septembre et la réparation du Poste de relevage de Selle aura lieu à la même période. Ce n'est qu'un début mais cela permettra, je l'espère l'amélioration de la qualité des eaux de baignade.

Antoine Benoit

Vous avez des questions sur le prix de l'eau ?

➤ Prenez contact avec la communauté de commune 03 21 87 57 57, demandez le service assainissement.

A propos des AOT

- La loi précise que nul ne peut s'approprier l'espace public qui n'appartient à personne et donc à tout le monde. Toute utilisation privée doit être soumise à autorisation. Sur l'espace municipal, seul le maire est habilité à signer ces autorisations sous forme d'arrêtés.

- Les AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) du domaine public sont en cours de régularisation

- Tous les audressellois qui occupent des bâtiments ou des lieux publics ont eu leur autorisation et s'acquittent d'une redevance ou d'un loyer.

- Idem pour tous les restaurateurs (sauf 1)

- Le processus de régularisation des droits de place du marché est en passe d'être finalisé.

Nous respectons enfin la loi sur ce sujet à Audresselles.

Antoine Benoit

C3 : Camping

La nouvelle aire de jeu est arrivée...



Les nouveaux terrains de pétanque ont trouvé leur public...



C4 : Urbanisme

L'équipe municipale fait le pari de redonner à Audresselles, une vocation de village dynamique, d'en faire un village vivant avec et pour ses habitants. Elle souhaite favoriser l'installation des jeunes et fixer davantage une population résidente.

Deux sites ont été choisis pour faire l'objet d'une profonde requalification et d'un aménagement dans une logique de **développement durable**, dans le **respect de l'identité locale** et en faveur du **développement d'une économie locale**

- Le site de la Briquèterie avec la création d'un pôle patrimonial et artisanal.
- La Place centrale du village avec ses restaurants et terrasses avec la requalification de ce site pour en faire un espace d'accueil à vocation touristique.

Cette ambition justifie la conduite de deux études pré-opérationnelles.

Pour avancer dans ces études, lors du conseil municipal du 10 mai, le maire a été autorisé à solliciter des subventions auprès de la Région dans le cadre du programme LEADER.

Etude pré-opérationnelle 1 : « Création d'un pôle patrimonial et artisanal sur le site de la Briquèterie »

Ce site, situé en façade sud d'Audresselles propose une belle opportunité d'aménagement pour la commune. Visible depuis la rue principale, implantée à proximité immédiate du camping, cette propriété communale regroupe l'ancienne briqueterie, des hangars métalliques et un terrain en pente avec remblais. La commune envisage l'aménagement du secteur autour de trois pôles :

- Un pôle salle des fêtes / activités artisanales et patrimoniales
- Un ensemble de logements locatifs à destination des jeunes
- L'implantation des ateliers municipaux

Etude Pré- opérationnelle 2 : « Requalification de la Place du Déroit »

Situé au cœur du village, poumon « économique » de la commune, avec la présence d'une dizaine de restaurants, cet espace n'a fait l'objet, jusqu'à présent, d'aucune concertation entre la municipalité et les restaurateurs. Des terrasses ont été installées sans cohérence, avec des impacts visuels forts dénaturant le caractère pittoresque de la place. A cela viennent se greffer des difficultés de circulation des piétons et des automobilistes.

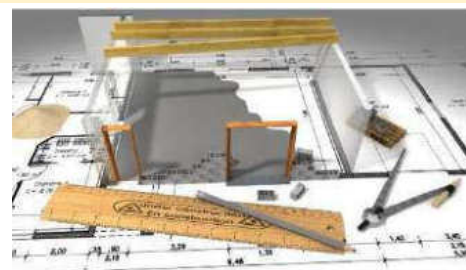
Procédure de révision du PLUi

Les élus de La terre des 2 caps ont lancé la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Dans ce cadre, une phase de concertation des habitants a débuté. Le registre de concertation est mis à votre disposition jusqu'à la délibération d'arrêt de projet. Celui-ci est disponible en version papier à l'hôtel communautaire de la Terre des 2 caps et accessible à l'adresse suivante:

www.registredemat.fr/revision-plui-terredes2caps.

Un bilan de la concertation sera réalisé.

Le projet de PLUi sera transmis pour avis aux conseils municipaux des 21 communes et aux Personnes Publiques Associées.



<p>Permanence Service Autorisation Droit des Sols</p>	<p>Vous construisez, rénovez, ou modifiez votre habitation et ses extérieurs ? Pour toute question concernant le Service Autorisation du Droit des Sols, des permanences sont organisées à la Communauté de Communes de La terre des 2 caps le mardi de 14h à 17h. Sur rendez-vous au 03.21.87.57.57 ou à droit-des-sols@terredes2caps.com</p>
<p>Permanence FAIRE</p>	<p>Vous avez un projet de rénovation et souhaitez obtenir des renseignements sur les aides financières ? Vous souhaitez être informé sur les matériaux ? Vous souhaitez faire diminuer votre consommation d'énergie ?</p> <p>Les permanences de la Conseillère en Énergie FAIRE du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale reprennent à la Communauté de Communes de La terre des 2 caps, les 1er et 3e mardi du mois sur rendez-vous uniquement pris au 03.21.87.86.31.</p>

C5 : Aménagement, Voierie, Sécurité

Travailler en sécurité est la priorité n°1 !



Tous les employés municipaux ont reçu leurs nouveaux équipements ...

9 distributeurs de « sacs à crottes » installés dans notre village.



Pour rappel : des « sacs à crottes » sont à votre disposition à la mairie.

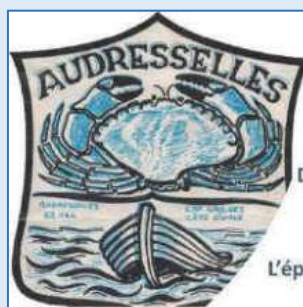


Romain est venu renforcer l'équipe cet été pour maintenir notre village propre !
Bravo à lui pour son courage et son efficacité !



C6 : Sports et Loisirs, Culture, Tourisme, Associations, Fêtes et cérémonies

Fête du crabe 2021 : Encore un franc succès !



Merci aux mécènes qui nous soutiennent dans l'organisation de la fête du crabe 2021 !

L'abri côtier Pharmacie Delattre Ferme st Jean
De cap en cap L'odyssée Transports Nicolay
Joël Watel Le loup de mer La Vallée Heureuse
L'épicerie du détroit Chez Mimi Accueil Solidarité
La Plage Crédit Agricole Le retour du flobart
Au P'tit bonheur CIC De l'eau à la bouche
La Marie Galante La sirène Climachauff'

Fête du crabe
AUDRESSELLES
19 et 20 Juin 2021

Un grand merci à l'équipe organisatrice, à tous les bénévoles, aux familles de marins d'Audresselles, aux animateurs, aux exposants, aux musiciens et chanteurs et aux mécènes pour ce beau week-end de fête.



La fête du crabe c'est aussi l'occasion de penser à la SNSM.

L'association des plaisanciers d'Audresselles a remis un chèque de 1400€ le 15 mai 2021



Espace associations

Associations ! Cet espace vous est réservé...

Pour les prochains numéros, n'hésitez pas à nous faire part de vos messages, vos informations.

L'Association les Amis Audressellois d'Edmond Marin-la-Meslée (AAEMM)



L'AAEMM, fondée en 2012 par Bernard Vergeyle, président-fondateur, et le capitaine de la réserve citoyenne de l'Armée de l'air Frédéric Lafarge, ancien chargé de relation publique et délégué au patrimoine de la base aérienne 112 « Commandant Marin-la-Meslée » de Reims, entend préserver et perpétuer la mémoire du commandant Edmond Marin-la-Meslée (1912-1945), as de la Campagne de France avec 20 victoires aériennes, mort pour la France en mission de guerre le 4 février 1945 dans le ciel d'Alsace...

Enfant, Edmond Marin-la-Meslée venait régulièrement passer ses vacances à Audresselles. Sa famille y louait une maison pour les vacances.

site Web : <https://edmond-marin-la-mesle.fr>

Face Book : Edmond Marin la Meslée

"Les Amis Audressellois d'Edmond Marin la Meslée"

90, rue Edmond Marin la Meslée - 62164 AUDRESSELLES
05 21 32 25 33 - aaemm@orange.fr

Clara de Montesquieu :	Présidente d'honneur, petite-fille d'Edmond Marin la Meslée
Bernard VERGEYLE :	Président et secrétaire
Léonard BAILLEUL :	Officier, Vice-président
Frédéric LAFARGE :	Officier, Historien-conférencier
Jacques DEBERGH :	Officier ANORAA, responsable du relationnel AAEMM
Daniel BOUCLY :	Membre




Je désire être Membre d' A.A.E.M.M. 25 €

Je désire être Membre Bienfaiteur, je verse €

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : Portable :

E-mail :

Chèque à libeller à l'ordre de :
Association
Les Amis Audressellois d'Edmond Marin la Meslée
DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRES



Soutenez nos commerces de proximité

Retour en images sur les festivités du 14 Juillet



Traditions

Défilé

Cérémonie

Discours

Vin d'honneur

14 Juillet 2021 à Audresselles

Traditions
Animations
Fêtes



Jeux

Pétanque

Foot

Concerts

Feu d'artifice



C7 : Ecole, Education, Social, santé

L'actu de l'école « les Flobarts »

En cette fin d'année scolaire, plusieurs sorties ont été réalisées par les enfants de l'école « les flobarts » :

- sortie au Labyparc de Saint-Josse
- sortie écoresponsable de ramassage des déchets (20 kg de déchets collectés !)

Une jolie fresque murale a été peinte à l'école



En raison du Covid, il n'y a pas eu de kermesse cette année... Des livres ont été remis aux enfants lors d'une après-midi récréative.



A la rentrée prochaine, une nouvelle équipe enseignante sera présente :

Mr Calcoen : Directeur, CE2-CM1-CM2

Mr Ducrocq : CP-CE1

Melle Goeusse : Classe des maternelles

L'équipe municipale souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants !

Ramassage des déchets : Place à l'action!

En ce mardi 11 mai du joli mois de mai, sous un beau ciel bleu azur et un soleil chaleureux, une trentaine de petits moussaillons de notre école "les Flobarts" sont "entrés en action" sur le site de la Manchue.



Accompagnés de deux enseignants et de deux parents, ils ont été accueillis par Monsieur le Maire, un journaliste de la Voix du Nord, un technicien du PNR et un animateur de l'Association Nature Propre.



Ils se sont lancés dans le ramassage des déchets volants déposés dans cette zone de nature afin de permettre aux moutons Boulonnais de brouter dans de bonnes conditions.

Une action éducative, récréative, en contact avec la nature, enthousiasmante devant leur dynamisme et leur bonne volonté.

Selon notre conseillère Isabelle Coulangue, les enfants étaient très contents. **Ils ont ramassé l'équivalent de 20 kg de déchets** et ont apprécié la présence du troupeau de moutons Boulonnais à Audresselles.

Les enfants de l'école « Les flobarts » lancent le Rucher Pédagogique

Jeudi 20 mai

Les margats de notre école ont accueilli à Audresselles : bzzz, bzzz, bzzz, les abeilles !



Willy, l'apiculteur est venu présenter le monde merveilleux des abeilles...

Elles bossent ces petites ouvrières et en font de belles choses : du miel, de la cire, de la gelée royale, de la propolis aux vertus antiseptiques, la pollinisation des fleurs...

Avec des yeux ronds et beaucoup de questions, les enfants ont découvert la ruche, la maison des abeilles. Willy explique alors l'organisation de la ruche, la reine, le faux bourdon, les ouvrières.....

Mais, pas d'abeille ce jeudi 20 mai dans la cour de l'école, les ruches sont vides...

La mairie soutient, l'installation à Audresselles d'un nouveau rucher (AOT signée) et a offert les deux premières ruches pour être décorées par les enfants de l'école.

Les ruches sont fabriquées par des adultes handicapés du foyer de vie Jean Marie Marichez à Conteville les Boulogne

Le but de ce rucher est pédagogique et les enfants d'Audresselles suivront de près celles qui fabriqueront le miel d'Audresselles.

Jeudi 1er juillet

Les ruches ont été décorées par les enfants de l'école... L'apiculteur revient !



La visite débute par une dégustation de « pain de miel » par les élèves. Certains découvrent un goût inconnu pour eux. En fait, les alvéoles de la ruche, pleines de miel, peuvent se déguster par petits morceaux...

C'est délicieux !

Monsieur Caudoux, responsable du foyer de vie, explique la fabrication des ruches par les adultes handicapés présents. Willy reprend le dialogue avec les enfants sur la vie des petites abeilles et de leur maison.

Enfin, il y a une visite du rucher avec les plus grands. Les tenues d'apiculteurs sont enfilées, les gants, la sécurité est maximale. Un peu de fumée pour calmer les abeilles et on ouvre les ruches. Toutes les ouvrières fabriquent les alvéoles. Certaines contiennent des larves, d'autres uniquement du miel qui sert de réserve hivernale à la colonie. Une partie seulement sera récoltée.



Lundi 19 Juillet

Deux colonies sont transférées dans les ruches décorées. Le rucher pédagogique est né ! Dès septembre, les autres enfants le visiteront par petits groupes. A suivre...



"Brevet, CAP, BEP, BAC, BTS, DUT, etc....."

Vous avez décroché un diplôme cette année ? Faites-le nous savoir !

Comme l'an passé, l'équipe municipale souhaiterait mettre à l'honneur les jeunes du village qui ont obtenu leur diplôme.

Une cérémonie avec remise d'une récompense est envisagée.

Pour la préparer et surtout pour n'oublier personne, merci de vous faire connaître à la mairie (précisez vos noms prénoms adresse et diplôme obtenu.)

en 2020, nos margats diplômés avaient reçu un bon d'achat...



Pensez à inscrire vos enfants pour la prochaine rentrée scolaire !



Rendez-vous en mairie avec :

- votre livret de famille
- le carnet de santé
- un justificatif de domicile.

Santé



TEST PCR

La réalisation de tests PCR est possible à Audresselles au cabinet d'infirmières.
Sandra GALLIER Téléphone : 06 45 90 40 54.
Place du Détroit, 62164 Audresselles

Une session d'initiation à l'utilisation du défibrillateur a eu lieu pour le personnel du camping, pour le personnel municipal, et des commerçants.

Une 2ème session aura lieu prochainement.



CAPOOLCO - Marquise

CENTRE DE VACCINATION



Pour joindre le centre de vaccination de La terre des 2 caps, contactez le :

03 21 87 93 35

Ou prenez rendez-vous directement sur Doctolib

C8 : Environnement et propreté

Qualité des eaux de baignade à Audresselles : la tendance est mauvaise, il faut réagir !



La qualité de l'eau de baignade à Audresselles est passée en orange cette année, une eau jugée seulement de qualité suffisante. Pour causes :

- **La station d'épuration de notre village n'est pas dimensionnée** pour le pic de fréquentation estivale mais uniquement pour la population qui y vit à l'année
- **Le système d'assainissement d'Ambleteuse et les déversements récurrents du poste de refoulement de Selles.** En effet, ces différents rejets s'effectuent dans le ruisseau de Selles qui est un affluent de la Manchue et qui se déverse sur la plage d'Audresselles. Par ailleurs, des déversements récurrents et importants d'eaux usées brutes sont observés au poste de refoulement Selles.

Il apparaît nécessaire de mettre en place une gestion active de ces eaux de baignade afin de fermer préventivement la baignade en cas de suspicion de contamination. Ces mesures de gestion actives permettront d'éviter la détérioration du classement de la baignade de notre village ainsi que l'exposition des baigneurs à des risques sanitaires.

Néanmoins, ces mesures sont des solutions à court terme. Pour reconquérir la qualité des eaux de baignade d'Audresselles, il faut agir sur le long terme et entreprendre les investigations et travaux préconisés.

A propos de la qualité des eaux de baignade

Depuis 2018, la qualité des eaux de baignade se dégrade, notamment en fin d'été (Station de lagunage surchargée). La surveillance va être accrue et je serai amené à prendre des arrêtés de fermeture de baignade ponctuels. Nous prenons les dispositions pour suivre en continu cette qualité des eaux.

Antoine Benoit



"Vivre à Audresselles est un bonheur. Nous, habitants, mais également vacanciers, professionnels, personnes de passage sommes tenus de respecter notre village que nous aimons tant. Poursuivons nos efforts en matière de propreté et de respect de l'environnement. Rendons Audresselles encore plus belle !"

Etat civil

Mariages :



Vive les mariés!

Just Married

Caroline et Thomas se sont dit
"YES!"

Samedi 22 mai 2021
Monsieur le maire Antoine Benoit et son adjoint Raouti Chikaoui avait pris le soin d'adapter une cérémonie "bilingue" pour célébrer l'union de ces deux administrés britanniques.

Beaucoup de joie et d'émotion

à la mairie d'Audresselles ce samedi
24 juillet 2021.

Graziella Lefilliatre, adjointe au
maire a eu l'honneur, la joie et la
fierté de célébrer l'union de
Charlène et Mallaury.



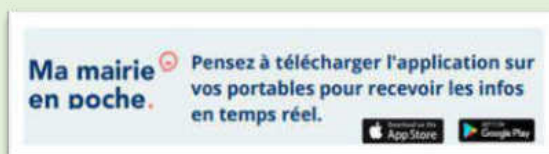
Ils nous ont quitté :



Le 29/05/2021 : Andrée Landas veuve de Georges Leignel, née en 1930.

Le 23/07/2021 : Léon Clément, né en 1932

Recevez l'actualité d'Audresselles en temps réel sur votre téléphone



"**Ma Mairie en Poche**" est une application mobile qui vous permet de recevoir l'actualité d'Audresselles en temps réel et sans créer de compte, sous forme de notifications directement sur votre téléphone.

Informations pratiques

La Déchèterie

Les horaires de la déchèterie intercommunale depuis le 1er juin 2021

- Lundi de 7h30 à 13h45
- Mardi de 7h30 à 13h45
- Mercredi de 7h30 à 13h45
- Jeudi de 13h00 à 19h15
- Vendredi de 13h00 à 19h15 sans rendez-vous
- Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- fermé les dimanches et jours fériés.

L'accès à la déchèterie s'effectue sur rendez-vous jusqu'à 15 minutes avant de venir, préalablement en ligne

<https://decheterie.terredes2caps.fr>



La collecte des déchets

● emballages recyclables ■ ordures ménagères

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
1 JEU.		1 DIM.		1 MER.	
2 VEN.		2 LUN.	■	2 JEU.	
3 SAM.		3 MAR.	●	3 VEN.	
4 DIM.		4 MER.		4 SAM.	
5 LUN.	■	5 JEU.		5 DIM.	
6 MAR.	●	6 VEN.		6 LUN.	■
7 MER.		7 SAM.		7 MAR.	
8 JEU.		8 DIM.		8 MER.	
9 VEN.		9 LUN.	■	9 JEU.	
10 SAM.		10 MAR.		10 VEN.	
11 DIM.		11 MER.		11 SAM.	
12 LUN.	■	12 JEU.		12 DIM.	
13 MAR.		13 VEN.		13 LUN.	■
14 MER.		14 SAM.		14 MAR.	●
15 JEU.		15 DIM.		15 MER.	
16 VEN.		16 LUN.	■	16 JEU.	
17 SAM.		17 MAR.	●	17 VEN.	
18 DIM.		18 MER.		18 SAM.	
19 LUN.	■	19 JEU.		19 DIM.	
20 MAR.	●	20 VEN.		20 LUN.	■
21 MER.		21 SAM.		21 MAR.	
22 JEU.		22 DIM.		22 MER.	
23 VEN.		23 LUN.	■	23 JEU.	▲
24 SAM.		24 MAR.		24 VEN.	
25 DIM.		25 MER.		25 SAM.	
26 LUN.	■	26 JEU.		26 DIM.	
27 MAR.		27 VEN.		27 LUN.	■
28 MER.		28 SAM.		28 MAR.	●
29 JEU.		29 DIM.		29 MER.	
30 VEN.		30 LUN.	■	30 JEU.	
31 SAM.		31 MAR.	●		

23 septembre 2021

Inscriptions dès le 1^{er} juin 2021

Collecte des ENCOMBRANTS

sur La terre des 2 caps

L'inscription est obligatoire. Je l'effectue préalablement par mail à l'adresse : service.dechets@terredes2caps.com en indiquant la nature des encombrants.

Je rencontre un souci ? Je contacte la CCT2C au 03 21 87 57 57.

Audresselles : le 23 septembre 2021

Pensez-y, les inscriptions seront formées une semaine avant la date de ramassage dans votre commune.

Le dépôt sauvage des déchets est strictement interdit et passible d'une amende. Pensons à notre planète et adoptons l'éco-geste malin !

Communauté de Communes de La terre des 2 caps
Le Cardo 62250 MARQUISE
www.terredes2caps.fr



DÉCHETS ACCEPTÉS ✓

- MATELAS ET SOMMIERS
- RÉCIPIENTS VIDES SUPÉRIEURS À 10L
- FENÊTRES, PORTES CHÂSSIS EXEMPTS D'ÉCLATS DE VERRE
- FERRAILLE
- CYCLES
- GROS EMBALLAGES
- GROS ÉLECTROMÉNAGERS

DÉCHETS INTERDITS ✗

- ORDURES MÉNAGÈRES
- GRAVAT, BÉTON, PLÂTRE...
- VITRES, MIROIRS, PARE-BRISÉS, OBJETS TRANCHANTS...
- DÉCHETS VERTS
- CARCASSES DE VOITURE
- BOUTEILLES DE GAZ, CUVES À FUEL
- DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX (PEINTURE, SOLVANTS...)
- DÉCHETS ISSUS D'UNE ACTIVITÉ PERMANENTE PROFESSIONNELLE OU COMMERCIALE

LES BONS CONSEILS DE GAÏA

Sortez vos encombrants la veille au soir. Veillez à ne pas gêner la circulation des piétons et des véhicules. Pensez à balayer et à nettoyer après le ramassage.

Bien vivre sur La terre des 2 caps avec des gestes simples !